

Mobilité (Poste de travail)

La solution Mobilité propose un poste de travail portable, destiné notamment aux collaborateurs du Groupe EDF qui ont besoin de se déplacer dans le cadre de leur activité professionnelle.

Description du service

Group Support Services vous propose de faire bénéficier de la solution Mobilité à vos collaborateurs, selon les critères d'attribution et les modalités de régulation que vous avez définis au sein de votre filiale.

Cette solution inclut les prestations suivantes :

- **la mise à disposition d'un poste de travail portable**, comprenant les mises à jour, les montées de version des logiciels, les installations d'outils de surveillance et de sécurité,
 - **l'installation du poste de travail dans l'environnement IT EDF**
 - L'acquisition, la mise à disposition et l'évolution de la souche d'entreprise,
 - L'accès au service d'authentification et aux services GARDIAN,
 - L'accès aux moyens d'impression (modèle standard, dont multifonctions),
 - **L'accès à des espaces de stockage de données personnelles et partagées** sur un serveur et au service de sauvegarde et de restauration
 - **L'accès au réseau local d'entreprise**
 - **L'accès à la messagerie d'entreprise**, avec la mise à disposition d'une boîte aux lettres Classic 1 Go ou 4 Go (Outlook),
 - **L'accès à l'intranet EDF dont Vivre EDF OnLine**
 - **L'accès à internet sur les sites autorisés (niveau Classic),**
 - L'accès à la messagerie d'entreprise, avec la mise à disposition d'une boîte aux lettres Classic 1 Go (Outlook),
 - **L'installation d'un compte Security Box (obligatoire pour un poste de travail portable)**
 - **Le poste de travail est fourni avec** une souris, un câble anti-vol et un chargeur.
- Nous fournissons des accessoires complémentaires selon le modèle du terminal.

A savoir !

- Les services de la solution Mobilité sont inclus de base et sont non modifiables.
- Les services Accès Distant Sécurisé, Security Box, Accès à Internet, Lync Multiconférence et Messagerie d'entreprise sont facturés séparément.

Limites de prestations

Cette solution ne comprend pas les prestations suivantes :

- La gestion des sauvegardes des données stockées sur les Disques Durs (DD) Locaux (DD du Poste de Travail ou DD externes).
- La récupération de données stockées sur des supports externes au Poste de Travail (Disque Dur externe, Clé USB).
- L'installation et la configuration des logiciels hors référentiel d'Entreprise.
- L'installation et la configuration de matériels spécifiques n'entrant pas dans le cadre d'un usage bureautique professionnel.
- Le dépannage des matériels spécifiques achetés directement par le client.
- La fourniture des consommables pour les matériels spécifiques qui appartiennent au client (imprimantes, batteries de téléphone mobile...).
- Le dépannage nécessitant un déplacement sur un site externe au Groupe EDF (domicile, hôtel, sites de sociétés externes, déplacement à l'international sur site EDF sans proximité d'infogérance).
- Le dépôt au SAV fournisseur des matériels directement achetés par le Client (par exemple Apple Store).
- La gestion d'interventions sur les infrastructures des opérateurs externes (RIN, Téléphonie Mobile, WebConférence, accès internet).
- La gestion du service de VisioConférence et des salles de réunions connectées.
- L'accompagnement à l'installation et à la mise en œuvre de matériels spécifiques directement achetés par le Client (Disque Dur avec cryptage des données, Webcam, imprimante locale, téléphone mobile, SmartPhone, Carte 3G ...).
- L'accès aux moyens d'impression prévoit un moyen d'impression noir & blanc pour 15 postes de travail et d'un moyen d'impression couleur pour 50 postes de travail. Au-delà de ce quota le matériel est facturé en sus,
 - Les consommables ne sont pas fournis, sauf pour les appareils multifonctions pour lesquels une facturation à la page (couleur et noir & blanc) est appliquée.

En cas d'incident/panne, le poste est réinstallé conformément aux engagements décrits dans la solution et avec la souche correspondant au palier défini par l'entité concernée.

Options disponibles

Poste de travail

Portable boosté

Accompagnement utilisateurs

Vos utilisateurs ont accès à l'espace WiZmi, via un raccourci situé sur le bureau de leur poste de travail ou via l'EDF Store si leur smartphone est enrôlé. Ils disposent ainsi de plusieurs services tels que le Tchat, des fiches pratiques, la possibilité de se faire rappeler par la hotline, de débloquer leur mot de passe, de suivre leur demande IT...

De plus, ils ont accès à des outils et informations dans l'intranet groupe EDF "Vivre EDF OnLine" tels que :

- le suivi de leurs consommations internet (en Mo) avec l'outil "Consoweb" accessible via l'onglet "les services" dans l'intranet Vivre EDF OnLine,
- le service "poste restante" pour envoyer des documents volumineux dans la limite de 1 Go, et disponibles 2 semaines après le dépôt. Cet outil est accessible via l'onglet "les services" dans l'intranet Vivre EDF OnLine.
- l'accès à des "outils et des logiciels en libre-service" (sans assistance) accessibles via l'onglet "les services" dans l'intranet Vivre EDF OnLine.

Nos engagements

Poste de travail

- Ouverture du service : 7j/7, 24h/24
- Ouverture de l'assistance téléphonique : 5j/7, de 8h à 17h
- Mise à disposition du poste de travail : 5 jours ouvrés à compter de la validation de la demande par le client et sous réserve de la disponibilité de l'utilisateur (pour un nombre de postes inférieur ou égal à 5). Pour des volumes plus importants, veuillez contacter votre responsable commercial G2S.
- Dépannage : 2 jours ouvrés (en option : 1 jour ou 4 heures sur les sites éligibles).

Messagerie sous Outlook	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de l'assistante téléphonique : 5 j/7 de 8h à 17h • Taux de disponibilité : 99,5% sur la plage de service garanti • Création d'une BAL : 98% en 3 jours ouvrés • Restauration d'une BAL : 98% en 3 jours ouvrés <p>Durée d'Indisponibilité Maximale Admissible (DIMA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hors cas de sinistre majeur : 4 heures • En cas de sinistre majeur : 24 heures <p>Perte de Données Maximale Admissible (PDMA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hors cas et en cas de sinistre majeur : 1 jour ouvré
Internet	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture du service : 7j/7 24h/24 • Service garanti : 7j/7 24h/24 • Taux de disponibilité : 99,6 % sur la plage de service garanti <p>Hors cas de sinistre majeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durée d'Indisponibilité Maximum Admissible (DIMA) : 4 heures. <p>En cas de sinistre majeur : déclenchement d'un PRA, engagement de remise en service de 4 heures.</p>

Démarche environnementale

Nous optimisons la consommation énergétique des postes de travail et nous recyclons le matériel informatique :

- les postes de travail sont reconnus efficaces en termes de rendement énergétique (Energy Star, Eco label...).
- les équipements usagés sont traités par des prestataires spécialisés. Certains trouvent une seconde vie, d'autres sont démantelés dans le respect de l'environnement.

Solutions à la carte

Solutions à la carte (selon les critères d'éligibilité)	<ul style="list-style-type: none">• Connect Classic• Internet multimédia• Security Box• Accès Distant Sécurisé• BYOD Smartphone• Téléphonie mobile• Téléphonie fixe
Autre service	<ul style="list-style-type: none">• Compte bureautique avancé

Domaine d'application



Solution ouverte à toutes les filiales françaises du Groupe EDF. Pour les filiales étrangères, veuillez-vous rapprocher de votre responsable commercial G2S.

Durée de l'engagement



La durée d'engagement est conditionnée par le contrat entre le Client et G2S.

Modalités de souscription



Contactez votre responsable relations clients de G2S.

Références clients

